

Description : Cette formation d'une demi-journée couvre les fonctionnalités avancées du moniteur de mesure COLIBRI TTC et /ou VLD ainsi que l'utilisation des sondes CSP associées. Elle est destinée aux nouveaux utilisateurs, allant du responsable de service au technicien de radioprotection.

Objectifs

- Maîtriser les opérations avancées du COLIBRI TTC et/ou VLD.
- Gérer l'utilisation des sondes CSP associées et des logiciels CSP Family.

Pré-requis

- Une connaissance des principes de la radioprotection ainsi que de la famille CSP et du logiciel CSPS, est nécessaire.
- Des mesures sont réalisées lors des formations sur nos sites. En cas de formation intra, elles ne pourront être réalisées que si le site client dispose de sources radioactives.

Contenu

COLIBRI

- COLIBRI TTC
- COLIBRI VLD

Modes d'utilisation

- Mode Mesure
- Mode Log
- Mode SourceFinder
- Mode BdF

Configurations

- Module de communication sans fil
- Module de communication réseaux filaires

CSP-PL

- Présentation des possibilités logicielles de supervision d'une installation CSP

CSPS

- Logiciel de dialogue et de paramétrage de CSP Family

Accessoires

- Poignées
- Lecteur code barre
- Lecteur RFID

Note : Mise en pratique en atelier

Durée et moyens mis en œuvre

La durée des formations et les moyens mis en œuvre sont étudiés pour répondre au besoin d'un auditoire de 4 personnes.

Si vous désirez étendre cette formation à d'autres participants, nous vous invitons à contacter l'équipe commerciale : commercialfrance@mirion.com

Convention de formation

Vous avez la possibilité de bénéficier d'une prise en charge par le biais d'une convention de formation.

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à contacter l'équipe formation : formations.france@mirion.com

et pour toute demande d'inscription, l'équipe commerciale : commercialfrance@mirion.com

Conditions report ou annulation

La date de formation sera fixée en début d'affaire entre le contractant et MIRION TECHNOLOGIES (CANBERRA) SAS.

Tout report de date ou annulation de formation par le contractant doit être signalé par téléphone et confirmé par écrit.

- Un report ou annulation intervenant plus de trois semaines avant le début du stage ne donnera lieu à aucune facturation.
- Un report ou annulation intervenant entre une ou trois semaines avant le début du stage donnera lieu à la facturation au client de 25% du coût de la totalité du stage.
- Un report intervenant moins d'une semaine avant le début du stage donnera lieu à la facturation au client de 50% du coût de la totalité du stage.
- Une annulation intervenant moins d'une semaine avant le début du stage donnera lieu à la facturation de la totalité du stage.